



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité Social d'Administration

MERCREDI 18 OCTOBRE 2023 – 9H30

Revalorisation de l'IFSE

- de la filière administrative (personnels de catégorie C)
- de la filière de santé
- de la filière ITRF

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Ces revalorisations indemnitaires s'inscrivent dans la continuité des mesures engagées depuis 2021.

Notamment, pour la filière administrative, elles font suite aux mesures issues du Grenelle avec les revalorisations antérieures et sont entièrement concentrées cette année sur les adjoints administratifs (ADJAE NES). Et en ce qui concerne plus particulièrement la filière ITRF, elles s'inscrivent dans un contexte marqué par de très fortes tensions sur les recrutements de la filière numérique de l'Etat, d'une part, et par la réorganisation récente des services interacadémiques et régionaux d'autre part.

Quelle que soit la filière, elles s'inscrivent dans une même logique de renforcement de l'attractivité des métiers et de la reconnaissance de l'investissement des personnels, et elles poursuivent un objectif de convergence indemnitaire régionale et nationale.

Ces mesures s'appuient sur une revalorisation forfaitaire, dont le montant pour chaque groupe a été fixé par le ministère. Pour les personnels de la filière ITRF, sont différenciées les fonctions exercées par les informaticiens et celles qui s'exercent hors SI.

Filière	Corps	Gain annuel forfaitaire
Administrative	ADJAENES	675 €
Santé	MCT	3000 €
	MEN	2000 €
	INFENES	400 €
ITRF (SI)	IGR	2000 €
	IGE	1400 €
	ASI	1100 €
	TECH	1000 €
ITRF (hors SI)	IGR	1100 €
	IGE	1000 €
	ASI	850 €
	TECH	700 €
	ATRF	600 €

Dans ce cadre, tous les personnels de l'académie bénéficient *a minima* de la revalorisation forfaitaire associée à leur corps d'appartenance.

Dans la limite des crédits délégués à cet effet par le ministère, les marges de gestion autorisées pour les filières santé et ITRF ont été entièrement mobilisées prioritairement sur les personnels de catégorie C, de façon à réduire les écarts entre personnels logés et non logés, et afin de réduire les écarts indemnitaires avec l'académie d'Aix-Marseille pour une convergence de région académique.

Dans la continuité des évolutions déjà mises en œuvre lors des revalorisations antérieures, les différenciations de l'IFSE par grade ont été supprimées lorsqu'elles existaient dans un même groupe, et il a été porté attention à la progressivité des montants entre les groupes et les corps.

Les cartographies issues de ces revalorisations seront mises en œuvre sur la paie de novembre 2023 avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2023.

Revalorisation de l'IFSE au bénéfice des adjoints administratifs (ADJAENES)

CSA DU 18/10/2023

Personnels éligibles : tous les adjoints administratifs du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

ADJOINTS ADMINISTRATIFS			EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES	LOGEMENT		CTA DU 10/11/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
				ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	<ul style="list-style-type: none"> - Chef d'équipe/coordonnateur d'une équipe - Assistant de direction auprès de l'encadrement supérieur - Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence ou d'une formation spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions 	Non logé	6	4 500 €	375,00 €	5 175 €	431,25 €	+675,00 €	+56,25 €
		Logé	0	3 825 €	318,75 €	4 500 €	375,00 €	+675,00 €	+56,25 €
GROUPE 2	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire/assistant - Chargé de gestion - Fonctions d'accueil du public 	Non logé	448	4 000 €	333,33 €	4 675 €	389,58 €	+675,00 €	+56,25 €
		Logé	1	3 400 €	283,33 €	4 075 €	339,58 €	+675,00 €	+56,25 €

Revalorisation de l'IFSE au bénéfice des personnels de la filière santé

CSA DU 18/10/2023

Personnels éligibles : tous les personnels médecins et médecins conseillers techniques

MEDECINS - CONSEILLERS TECHNIQUES			EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES			CTA DU 10/11/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
				ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Emplois de MEN-CT figurant au Groupe I prévus à l'article 31 du décret statutaire n°91-1195 du 27 novembre 1991 : - MEN-CT des services centraux ; - MEN-CT des recteurs d'académie listés à l'article 1 de l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant la liste des emplois de MEN-CT.								
GROUPE 2	Emplois de MEN-CT figurant au Groupe II prévus à l'article 31 du décret statutaire : Autres MEN-CT de recteurs et MEN-CT responsables départementaux, tels que listés à l'article 2 de l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant la liste des emplois de MEN-CT;		2	17 603 €	1 466,92 €	20 603 €	1 716,92 €	+3 000,00 €	+250,00 €
GROUPE 3	Emplois de MEN-CT figurant au Groupe III prévus à l'article 31 du décret statutaire : Autres MEN-CT responsables départementaux, tels que listés à l'article 3 de l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant la liste des emplois de MEN-CT.								
GROUPE 4	MEN-CT adjoints et chargés de mission listés aux articles 3-1 et 3-2 de l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant la liste des emplois de MEN-CT.								

MEDECINS			EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES			CTA DU 10/11/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
				ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Médecins de l'éducation nationale sur secteurs d'intervention exerçant aussi des fonctions d'encadrement, de pilotage, de conception, d'animation et de coordination (notamment en districts et bassins)								
GROUPE 2	Médecins de l'éducation nationale sur secteur d'intervention		20	13 800 €	1 150,00 €	15 924 €	1 327,00 €	+2 124,00 €	+177,00 €

Personnels éligibles : tous les personnels infirmiers du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

INFIRMIERS			EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES	LOGEMENT		CTA DU 10/11/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
				ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	- Infirmier(ère) - Conseiller(ère) technique auprès du recteur	/	1	8 322 €	693,50 €	8 941 €	745,08 €	+619,00 €	+51,58 €
	- Infirmier(ère) - Conseiller(ère) technique auprès du DASEN	/	1	6 880 €	573,33 €	7 499 €	624,92 €	+619,00 €	+51,58 €
GROUPE 2	- Infirmier(ère)	Non logé	170	5 025 €	418,75 €	5 644 €	470,33 €	+619,00 €	+51,58 €
		Logé	35	3 500 €	291,67 €	4 788 €	399,00 €	+1 288,00 €	+107,33 €

Revalorisation de l'IFSE au bénéfice des personnels ITRF non informaticiens (1/2)

CSA DU 18/10/2023

Personnels éligibles : tous les personnels ITRF non informaticiens du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

INGENIEUR DE RECHERCHE		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE						
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 06/10/2021			CSA DU 18/10/2023		ECART	
			GRADE	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions à très haute responsabilité et/ou stratégiques Fonctions d'encadrement supérieur et/ou de management stratégique Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées	1	IGR HC	15 043 €	1 253,58 €	16 143 €	1 345,25 €	+1 100 €	+91,67 €
GROUPE 2	Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise	1	IGR 2C	13 043 €	1 086,92 €	14 143 €	1 178,58 €	+1 100 €	+91,67 €
GROUPE 3	Fonctions d'élaboration, de conception ou de développement de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception ou de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation	0	IGR HC IGR 1C IGR 2C			12 143 €	1 011,92 €		

INGENIEUR D'ETUDES		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE						
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 06/10/2021			CSA DU 18/10/2023		ECART	
			GRADE	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projets, de protocoles et/ou de programmes complexes Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise	0	IGE HC IGE CN			10 143 €	845,25 €		
GROUPE 2	Fonctions d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi de processus, de projet, de protocole et/ou programme complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception et de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation	3	IGE CN	6 663 €	555,25 €	8 200 €	683,33 €	+1 537 €	+128,08 €
GROUPE 3	Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions de préparation et de mise en oeuvre de protocoles scientifiques et/ou techniques	3	IGE CN	6 268 €	522,33 €	7 268 €	605,67 €	+1 000 €	+83,33 €

ASSISTANT INGENIEUR		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE						
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 06/10/2021			CSA DU 18/10/2023		ECART	
			GRADE	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou de techniques scientifiques avec expertise particulière	0	ASI			7 100 €	591,67 €		
GROUPE 2	Fonctions de gestion de procédures et/ou d'activités usuelles Fonctions de coordination Fonctions de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou de techniques scientifiques Fonctions de mise en oeuvre de protocoles expérimentaux	2	ASI	5 974 €	497,83 €	6 974 €	581,17 €	+1 000,00 €	+83,33 €

Revalorisation de l'IFSE au bénéfice des personnels ITRF non informaticiens (2/2)

CSA DU 18/10/2023

Personnels éligibles : tous les personnels ITRF non informaticiens du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION			EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES	GRADE		CTA DU 06/10/2021		CSA DU 18/10/2023		ECART	
				ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions de mise en oeuvre de procédures complexes Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions à technicité élevée	7	TRF CS/CE	5 931 €	494,25 €	6 217 €	518,08 €	+700 €	+58,33 €
		4	TRF CN	5 517 €	459,75 €			+700 €	+58,33 €
GROUPE 2	Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées Fonctions à technicité particulière	0	TRF CS/CE TRF CN			5 800 €	483,33 €		
GROUPE 3	Fonctions de gestion de procédures usuelles Fonctions à technicité usuelle	4	TRF CS/CE	5 015 €	417,92 €	5 368 €	447,33 €	+700 €	+58,33 €
		30	TRF CN	4 668 €	389,00 €			+700 €	+58,33 €

ADJOINT TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION				EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES	LOGEMENT	GRADE		CTA DU 06/10/2021		CSA DU 18/10/2023		ECART	
					ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions d'exécution nécessitant une qualification particulière	Non logé	2	ATRF P	3 150 €	262,50 €	3 900 €	325,00 €	+750 €	+62,50 €
		Logé	3	ATRF P	2 634 €	219,50 €			3 315 €	276,25 €
			1	ATRF	2 439 €	203,25 €	+876 €	+73,00 €		
GROUPE 2	Fonctions d'exécution d'activités usuelles	Non logé	153	ATRF P	2 949 €	245,75 €	3 639 €	303,25 €		
			9	ATRF	2 741 €	228,42 €			+898 €	+74,83 €

Revalorisation de l'IFSE au bénéfice des personnels ITRF informaticiens

CSA DU 18/10/2023

Personnels éligibles : tous les personnels ITRF informaticiens du MENJ affectés ou non dans un service informatique

INGENIEUR DE RECHERCHE		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 23/06/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
			ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions à très haute responsabilité et/ou stratégiques Fonctions d'encadrement supérieur et/ou de management stratégique Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées	2	23 503 €	1 958,58 €	26 400 €	2 200,00 €	+2 897 €	+241,42 €
GROUPE 2	Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise	3	15 600 €	1 300,00 €	19 200 €	1 600,00 €	+3 600 €	+300,00 €
GROUPE 3	Fonctions d'élaboration, de conception ou de développement de processus, de projet, de protocole et/ou de programme transversal ou complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception ou de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation	0	12 916 €	1 076,33 €	15 900 €	1 325,00 €	+2 984 €	+248,67 €

INGENIEUR D'ETUDES		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 23/06/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
			ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projets, de protocoles et/ou de programmes complexes Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise	3			15 720 €	1 310,00 €		
GROUPE 2	Fonctions d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi de processus, de projet, de protocole et/ou programme complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception et de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation	7	11 350 €	945,83 €	13 800 €	1 150,00 €	+2 450 €	+204,17 €
GROUPE 3	Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions de préparation et de mise en oeuvre de protocoles scientifiques et/ou techniques	8	10 847 €	903,92 €	12 600 €	1 050,00 €	+1 753 €	+146,08 €

ASSISTANT INGENIEUR		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 23/06/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
			ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou de techniques scientifiques avec expertise particulière	3	9 570 €	797,50 €	11 760 €	980,00 €	+2 190 €	+182,50 €
GROUPE 2	Fonctions de gestion de procédures et/ou d'activités usuelles Fonctions de coordination Fonctions de mise au point et de contrôle de méthodes et/ou de techniques scientifiques Fonctions de mise en oeuvre de protocoles expérimentaux	4	9 000 €	750,00 €	10 920 €	910,00 €	+1 920,00 €	+160,00 €

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION		EFFECTIFS	MONTANTS IFSE DE REFERENCE					
GROUPE DE FONCTIONS	FONCTIONS-TYPES		CTA DU 23/06/2022		CSA DU 18/10/2023		ECART	
			ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS	ANNUELS	MENSUELS
GROUPE 1	Fonctions de mise en oeuvre de procédures complexes Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions à technicité élevée	5	8 897 €	741,42 €	10 320 €	860,00 €	+1 423 €	+118,58 €
GROUPE 2	Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées Fonctions à technicité particulière	2	8 321 €	693,42 €	9 720 €	810,00 €	+1 399,00 €	+116,58 €
GROUPE 3	Fonctions de gestion de procédures usuelles Fonctions à technicité usuelle	9	7 699 €	641,58 €	9 120 €	760,00 €	+1 421 €	+118,42 €

